

le 2 février 1985.

## SAINT-JEAN

### Football

**Samedi 2 février.** - Juniors contre Foix, à 15 h 30; minimes II à Bagatelle; pupilles I contre Saint-Sauveur; pupilles II à Balma; pupilles à 7 contre Launaguet; poussins contre T.o.a.c.; poussins II contre Castelmorou; poussins III contre Bruguières.

**Dimanche 3 février.** - Seniors A contre Labarthe; seniors II contre Saint-Félix, à 10 heures; cadets excellence à Saint-Jo, à 9 heures; minimes excellence à Villeneuve.

**Les Rois.** - Tous les dirigeants, joueurs et parents sont invités, ce samedi, à partir de 17 h 30, à la salle des fêtes, à tirer la traditionnelle galette des rois.

**Soirée disco.** - Ce soir également, dans la salle des fêtes, supersoirée disco avec funky, new-wave, à partir de 21 h 30. Ambiance assurée.

### Permanence du député

M. Bapt, député, et M. Laur, député suppléant de notre circonscription, tiendront leur permanence mensuelle le samedi 2 février, à 10 h 30, à la salle de la mairie.

Ils se tiendront à la disposition de toutes les personnes désireuses de les rencontrer pour résoudre un problème particulier.

dépêche du 8-2-85

## SAINT-JEAN

### F.n.a.c.a. carnet noir

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès brutal de notre camarade Pierre Perez, à l'âge de 48 ans.

Pierre était un adhérent des débuts de la création du comité de L'Union; ancien combattant d'A.f.n., il était titulaire de la carte de combattant. Un foule nombreuse de parents, d'amis, d'une délégation de la F.n.a.c.a., accompagné du drapeau, l'ont accompagné à sa dernière demeure dans un profond recueillement. La F.n.a.c.a. se souviendra très longtemps de son camarade adhérent, si cruellement arraché à la vie, à la fleur de l'âge.

Le bureau départemental et le comité de L'Union présentent à son épouse, ses enfants et à toute sa famille, leurs condoléances les plus sincères.

dépêche du 18.02.1985

## SAINT-JEAN

### L'A.C.C.A. COMMUNIQUE

Le bureau de l'A.c.c.a. de Saint-Jean informe tous les chasseurs qu'une réunion aura lieu le mardi 19 février, à 21 heures, au foyer des jeunes (complexe communal).

Compte tenu de l'importance des sujets à traiter, il est demandé à tous les chasseurs d'être présents ce soir-là.

### OBJET

- Préparation de la nouvelle saison A.i.c.a.;

- Nouvelles réglementations concernant le lièvre, la suppression de jours de chasse, le changement de jours (semaine).

Nous comptons sur votre présence. Cet avis tient lieu de convocation.

### COMITE DES FETES

Nous informons les Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais que l'assemblée générale du comité des fêtes de Saint-Jean se tiendra le lundi 25 février, à 21 heures, salle du foyer des jeunes, mairie de Saint-Jean.